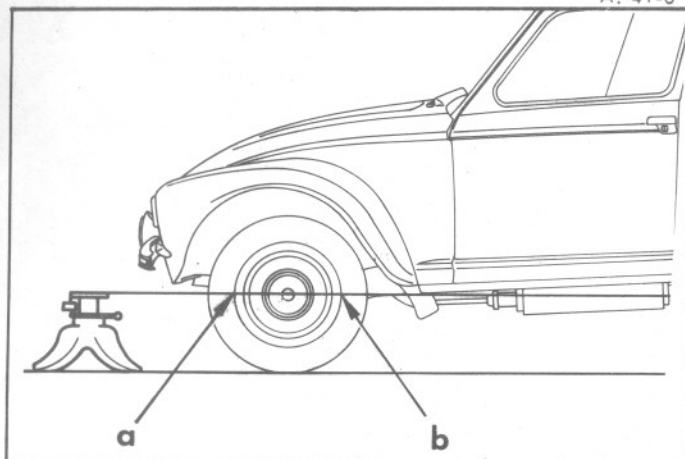


I. CONTROLE ET REGLAGE DE L'OUVERTURE DES ROUES AVANT.

A. 41-8



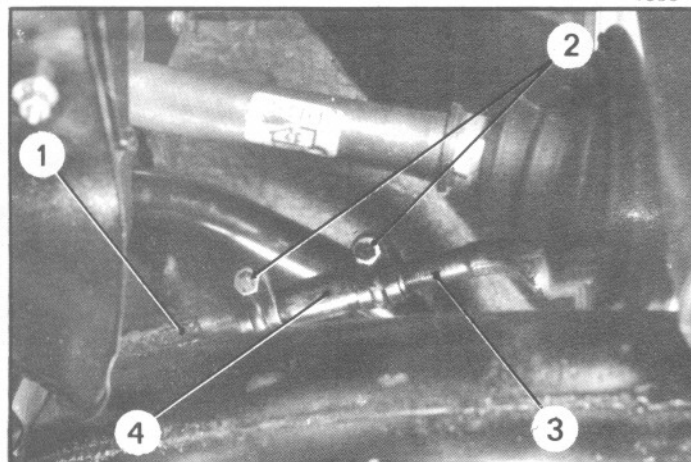
NOTA : Les roues doivent ouvrir, vers l'avant, de 0 à 3 mm.

Pour faire cette opération, il est nécessaire que les hauteurs avant et arrière, sous châssis, soient réglées.

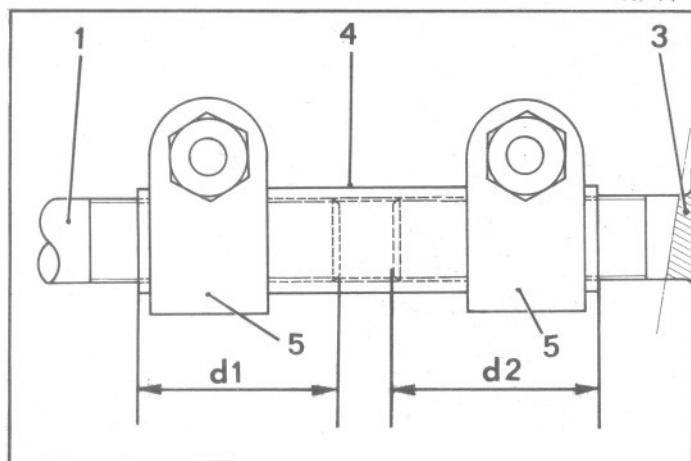
(Voir opération correspondante).

1. Placer les roues comme pour la marche en ligne droite.

4855

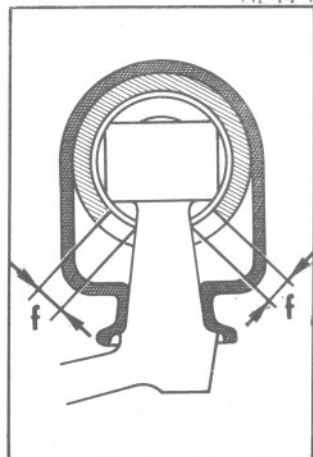
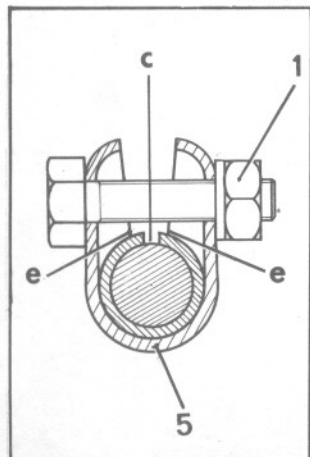


A. 44-1



A. 44-1

A. 44-1



2. Contrôler l'ouverture des roues avant :

Utiliser une pique dont il existe plusieurs modèles dans le commerce.

Procéder de la façon suivante :

Mesurer en « a », à la hauteur de l'axe des roues, la distance entre les bords extérieurs des jantes, à l'avant. Marquer à la craie les points mesurés. Faire avancer le véhicule pour que les roues tournent d'un demi-tour et mesurer, à l'arrière, la distance entre les repères (remis à la même hauteur en « b »).

Si cette distance est plus petite de 0 à 3 mm, le réglage est correct. Sinon, procéder au réglage.

3. Régler l'ouverture des roues avant :

Sans déposer les ailes, desserrer les écrous (2) des vis de blocage des manchons (4) droit et gauche. Tourner chaque manchon de la même quantité pour obtenir le réglage.

NOTA : Un tour effectué sur le manchon fait varier la position de la roue de 6 à 7 mm.

ATTENTION : S'assurer que les parties vissées de la barre (1) et de l'embout (3), dans le manchon (4) sont égales ($d_1 = d_2 \pm 2$ mm).

Orienter verticalement les colliers (5) de serrage des manchons (4), les vis de fixation étant placées vers le haut. La position de la fente « c » est indifférente à condition que les points « e » ne soient pas situés en face de celle-ci. Répartir également la garantie « f » de débattement des rotules. Serrer les écrous (2) des vis de blocage des manchons à 10 mAN (1 m.kg).